



**Local Lé Vital**  
**PLAN DE RELANCE RÉGIONAL**

# LOCAL LÉ VITAL

**NOUT' TOUT ANSAMB  
POU L'EMPLOI PEÏ**

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL**

**UN BUDGET  
DE PRÈS DE 900 MILLIONS**

**POUR LES RÉUNIONNAIS,  
L'EMPLOI, LA CULTURE, LE SPORT, LES JEUNES, L'ÉCOLOGIE**

**+ DE 780 MILLIONS**

**pour le Plan de Relance Régional Local Lé Vital au service de notre île**

**#NOTRE  
MISSION  
SERVIR  
LA RÉUNION**  
00000

**REGION REUNION**  
[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)

# PRÉAMBULE

Le budget primitif 2021 du Conseil Régional constitue la traduction financière des orientations budgétaires débattues le 25 novembre par les élus en Séance Plénière.

Le budget 2021 a été élaboré dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire qui affecte de nombreux secteurs économiques pour permettre de répondre à une situation d'urgence.

**Le budget 2021 présenté par la majorité régionale est le fruit d'une concertation avec les acteurs économiques locaux, les communes et les EPCI, les partenaires institutionnels au niveau national et européen.**

**Le Budget 2021 confirme ainsi :**

- **le renforcement du plan de relance régional avec la continuité des mesures et dispositifs de sauvegarde de l'économie,**
- **la réalisation d'un haut niveau d'investissement à travers la commande publique dans toute l'île.**

L'action engagée par la collectivité régionale, le déploiement des différentes mesures et dispositifs de soutien en direction des associations et des familles pour le volet Solidarité, en direction des jeunes en formation et parcours d'études, en direction des secteurs économiques, sportifs, des artistes et acteurs culturels, en direction enfin des communes et EPCI est rendu possible du fait de la bonne gestion financière de la collectivité.

La bonne gestion financière permet à la collectivité de porter un plan de relance régional avec la solidarité nationale et européenne

Le Président du Conseil Régional, Didier Robert, a proposé de maintenir une politique volontariste d'investissement. Cette stratégie se traduit par une hausse de la section d'investissement de + 18 %, soit 74 M€ de plus qu'en 2020.

- Cela s'ajoutera aux autres instruments financiers mobilisés pour le Plan de Relance (REACT UE, les POE, France Relance...).

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ce plan régional, le Président a fait le choix d'une déclinaison délibérément territorialisée et concertée. C'est une concertation partenariale qui a été ainsi initiée par le Président du Conseil Régional afin de mettre en place une ingénierie technique et financière pour un accompagnement adapté des EPCI et communes.

- Ce budget primitif 2021 présente une déclinaison opérationnelle du plan de relance régional au sein de chaque pilier et concerne tous les secteurs : l'éducation, la formation, l'économie, l'égalité des chances, le sport, la culture, le développement durable ...

## **LE BUDGET 2021 PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE S'ARTICULE AUTOUR DE 3 PRIORITÉS :**

- Un nouvel élan, une impulsion pour accompagner le dynamisme économique :  
= **La hausse de la section d'investissement de 74 M€ soit +18%**
- La sauvegarde de l'emploi local et le soutien ciblé aux entreprises  
= **Un plan de relance régional concerté doté de 786 M€**
- Un respect des engagements de la mandature  
= **Une traduction du plan de relance au sein des 7 piliers de la mandature.**

# SOMMAIRE

## >> 4

### **I/ Un nouvel élan, une impulsion pour accompagner le dynamisme économique local**

= La hausse de la section d'investissement de 74 M€ soit +18%

## >> 9

### **II/ La sauvegarde de l'emploi local et le soutien ciblé aux entreprises**

= Un plan de relance régional concerté doté de 786 M€

## >> 17

### **III/ Un respect des engagements de la mandature**

= Une traduction du plan de relance au sein des 7 piliers de la mandature.



UN **NOUVEL ÉLAN**  
POUR **ACCOMPAGNER**  
LE **DYNAMISME**  
**ÉCONOMIQUE LOCAL**

# I. UN NOUVEL ÉLAN POUR ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL

## 74 MILLIONS D'EUROS POUR L'INVESTISSEMENT +18 %

### LE PROJET DU BUDGET 2021 SE VEUT VOLONTARISTE ET RESPONSABLE

Il poursuit sa stratégie financière tout en respectant les ratios de bonne gestion requis par ses partenaires financiers.

**En 2021, la bonne santé financière de la collectivité permet une hausse du budget primitif (+74 M€ en section d'investissement) avec un accent particulier sur la commande publique, les aides directes aux entreprises et aux communes.**

Ainsi, le BP 2021 :

- honore les engagements de la collectivité ;
- honore l'annuité de sa dette ;
- maintient une politique volontariste d'investissement.

**Rapellons que la baisse du budget 2020 était liée à l'achèvement des travaux de grands projets tels que la nouvelle route du littoral.**

### A – PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget 2021 s'élève à **888 471 595 €** et se décompose ainsi :

→ **417 526 385 € en dépenses de fonctionnement,**

→ **470 945 210 € en dépenses d'investissement, soit une augmentation de 74 M€, représentant un investissement de +18,9 %.**

### STRUCTURE DU BP 2021 :

**47 %**  
POUR LA  
SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

**53 %**  
POUR LA  
SECTION DE  
D'INVESTISSEMENT





**I. UN NOUVEL ÉLAN POUR ACCOMPAGNER  
LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL  
74 MILLIONS D'EUROS  
POUR L'INVESTISSEMENT + 18 %**

15-12-2020

6

## **PRINCIPAUX INDICATEURS DE COMPARAISON**

	<b>BP 2020</b>	<b>Struct.</b>	<b>BP 2021</b>	<b>Struct.</b>	<b>Evol.</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>414 355 919 €</b>	<b>51 %</b>	<b>417 526 385 €</b>	<b>47 %</b>	<b>0,8 %</b>
<b>Investissement</b>	<b>396 187 475 €</b>	<b>49 %</b>	<b>470 945 210 €</b>	<b>53 %</b>	<b>18,9 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>810 543 394 €</b>	<b>100 %</b>	<b>888 471 595 €</b>	<b>100 %</b>	<b>9,6 %</b>

<b>En M€</b>	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>EVOL</b>
Ressources d'investissement	336,19	398,25	18,5 %
Dépenses réelles d'investissement	336,19	398,25	18,5 %
Montant investissement (hors NRL et dette)	208,22	61,8	26 %
Montant investissement lié à la NRL	128	136,4	57 %
Recettes réelles de fonctionnement	523,72	539,6	63 %
Charges courantes de fonctionnement	389,43	390,33	0,2 %
Épargne de gestion	134,29	149,33	11,2 %
Épargne brute	109,36	122,13	11,7 %
Épargne nette	49,36	49,43	0,1 %
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	21,70 %	23,00 %	
Encours de dette	1 303 M €		
Capacité de désendettement (dette/EB)	11,5 années		



## I. UN NOUVEL ÉLAN POUR ACCOMPAGNER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL

### 74 MILLIONS D'EUROS POUR L'INVESTISSEMENT + 18 %

## B – DES FINANCES RÉGIONALES MAÎTRISÉES

L'enjeu pour 2021 consistera à limiter les effets de la crise sur les équilibres budgétaires. En effet, la collectivité doit préserver la confiance de ses partenaires financiers afin de garder toute sa capacité à agir.

**Pour rappel**, ce sont les indicateurs au dernier CA révélant une bonne gestion financière qui ont permis à la collectivité, dès le début de la crise, de mettre en place un plan de soutien et de relance pour répondre aux effets néfastes de la crise :

PRINCIPAUX INDICATEURS DU CA 2019	PRINCIPAUX INDICATEURS DU CA 2018	COMPARATIF 2019/2018
<b>23 %</b> de taux d'épargne	<b>21 %</b> de taux d'épargne	<b>+21,5 M€</b>
<b>143,7 M€</b> d'épargne brute	<b>122,2 M€</b> d'épargne brute	
<b>8,6 années en ratio</b> de désendettement	<b>9,7 années en ratio</b> de désendettement	<b>+ 4,73 M€</b>
<b>67,73 M€</b> de résultat final	<b>63 M€</b> de résultat final	

La collectivité reste vigilante des ratios prudentiels grâce notamment à une stratégie budgétaire mise en place depuis de nombreuses années et une trajectoire d'équilibre.

### ACTUALISATION DE LA TRAJECTOIRE D'ÉQUILIBRE POUR PRENDRE EN COMPTE LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE

Cette trajectoire constitue une véritable stratégie budgétaire qui permet à la collectivité d'avoir une surveillance accrue de ses équilibres budgétaires et financiers à court et moyen terme mais aussi et surtout de disposer d'une vision à long terme via l'élaboration d'une analyse prospective.

L'actualisation en cours de la TE prendra en considération :

- les conséquences budgétaires de la crise sur le budget régional ;
- les engagements liés aux programmations en cours et les nouveaux programmes européens 2021/2027 ainsi que le plan de relance de l'État ;
- l'objectif de fixer un nouveau cadre pour retrouver des ratios assurant les équilibres budgétaires et financiers (CDD de 12 ans max et taux d'EB supérieur à 20%) ;
- garantir la confiance des partenaires externes, financiers et institutionnels pour les années à venir.

### UNE SANTÉ FINANCIÈRE STABLE

La bonne gestion financière de la collectivité est confirmée par l'agence de notation financière internationale Fitch Ratings qui lui a attribué une note de A-.

La performance budgétaire de la Région a été bonne ces dernières années, avec une épargne de gestion supérieure à 140 millions d'euros depuis 2017 (2019 : 159 millions d'euros), représentant en moyenne 25% des recettes de gestion. Cela reflète une capacité de désendettement attendue structurellement inférieure à 12x malgré la récession économique liée à la crise sanitaire et le programme d'investissement important de la Région. Selon les estimations de l'agence, l'épargne de gestion baissera en 2020 en raison des conséquences économiques de la pandémie de coronavirus et qu'elle sera proche de 140 millions d'euros en 2024 alors que le coût moyen de la dette est estimé à 1,9 sur 2020-2024.

Robustesse de la dette et de la liquidité : facteur évalué à « fort »

Fitch estime que les règles qui encadrent la gestion de la dette des CT françaises sont solides, et que la dette de la région est gérée de manière robuste et prudente. Fin 2019, la dette de la région était faiblement risquée : 47% de l'encours était à taux xe et 98% était classé en catégorie 1.A. selon la charte Gissler. Le service de la dette est structurellement bien couvert par l'épargne de gestion (2019 : 2,6x). La maturité moyenne de la dette est relativement longue, de 14 années à 2019, et le prol d'amortissement de la dette est régulier.



**I. UN NOUVEL ÉLAN POUR ACCOMPAGNER  
LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL  
74 MILLIONS D'EUROS  
POUR L'INVESTISSEMENT +18 %**

## **CERTIFICATION DES COMPTES : UNE GARANTIE DE LA BONNE UTILISATION DES FINANCES PUBLIQUES**

La collectivité s'est inscrite dans une démarche d'expérimentation de certification des comptes depuis 2017 et elle est déterminée à poursuivre cette démarche jusqu'à son terme malgré le contexte inédit.

**La seconde phase commencera en 2021 avec la certification expérimentale pour 3 ans.** Il s'agit de procéder à une certification « à blanc » des comptes 2020, 2021 et 2022 de la Région. **2021, marquera ainsi la première année de certification « à blanc » sur l'exercice 2020.**

## **L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT POUR COMPENSER LES PERTES DE RECETTES DES COLLECTIVITÉS**

Rappelons que le budget 2020 de la collectivité a été fortement impacté par cette crise. La perte de recettes est évaluée à environ 39,5 M€ seulement pour l'année 2020. Une compensation de l'État est prévue par la loi de finances n°3 pour couvrir en partie les pertes de recettes liées à la crise.

→ De plus, le projet de loi Finances 2021 comprend **des mesures d'accompagnement des collectivités locales.**

→ **Pour les régions, il prévoit :**

> **la compensation intégrale et dynamique de la baisse des impôts de production** : la CVAE régionale est remplacée par une fraction de TVA affectée aux régions, égale au montant perçu au titre de la CVAE en 2020, soit près de 10 Md€ ;

> **l'abondement de la dotation de soutien à l'investissement local** en assurant la clause de garantie sur la TVA des régions au niveau de la DGF perçue en 2017 et les montants garantis des fractions de TICPE (régions et départements) compensant les transferts de compétences, à hauteur du droit à compensation constitutionnellement garanti.

**Ainsi la capacité d'investissement des régions sera préservée dès lors que l'État neutralisera intégralement la baisse attendue de CVAE en 2021 et que les régions bénéficieront, dès 2022, d'une ressource fiscale dynamique.**



**LA SAUVEGARDE DE  
L'EMPLOI LOCAL  
ET LE SOUTIEN CIBLÉ  
AUX ENTREPRISES**



# LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI LOCAL ET LE SOUTIEN CIBLÉ AUX ENTREPRISES UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONCERTÉ DOTÉ DE 786 MILLIONS D'EUROS

Cette crise et ses conséquences aux niveaux sanitaire, économique et social, **la collectivité met tout en œuvre pour être présente aux côtés des entreprises, des Réunionnais, des jeunes comme elle l'a toujours été (crise du gaz, gilets jaunes...).**

**Le plan de relance régional** propose une programmation concertée mais aussi cohérente en s'appuyant sur tous les instruments financiers disponibles (Europe / État / fonds propres) dans la perspective d'une mobilisation rapide et efficace en faveur de notre territoire. Il doit contribuer au retour de la croissance économique à court, moyen et long termes.



## UN PLAN RÉGIONAL, UNE STRATÉGIE ADAPTÉE AVEC :

**120 M€**

engagés en avril 2020 (dont 23 M€ pour le PRR)

Les fonds propres de la collectivité  
avec notamment

**470 M€**

en section d'investissement au BP 2021  
et l'ouverture de crédits supplémentaires  
d'un montant de 89 M€ au titre de REACT UE

**325 M€**

de l'Europe REACT-UE adossé à la programmation  
PO FEDER 2014-2020 dont 2/3 (200 M€)  
pour la commande publique des collectivités  
et 1/3 (100 M€) pour le soutien aux entreprises

Les fonds européens  
avec la programmation  
2014-2020 révisée

**1,38 Md€**

au titre de la programmation européenne  
FEDER-FSE+ 2021-2027

Ces crédits s'articulent dans le cadre  
du plan national France Relance  
avec une enveloppe de

**250 M€**

pour La Réunion

**LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI LOCAL  
ET LE SOUTIEN CIBLÉ AUX ENTREPRISES  
UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONCERTÉ  
DOTÉ DE 786 MILLIONS D'EUROS**

**UN PLAN DE RELANCE  
RÉGIONAL AUTOUR  
DE 3 PRIORITÉS :**

- un haut niveau de commande publique ;
- le soutien aux communes et aux EPCI ;
- l'accompagnement des entreprises notamment les secteurs les plus touchés, les usagers ainsi que les investissements pour la santé.

L'efficacité du plan de relance est liée à la capacité à s'adapter, à concerter et à mobiliser les moyens.

→ Une mobilisation de tous les acteurs publics et économiques est essentielle. A ce titre le Président de la Région a organisé des rencontres avec les partenaires et les communes et des conventions ont été signées.

> Elles sont le fruit de la mobilisation partenariale (État, Région, Département, EPCI) entamée depuis le mois de juillet dans le cadre de l'élaboration de REACT UE.

> Par ailleurs la concertation engagée auprès des acteurs économiques ont vocation à finaliser un plan dont les actions devront permettre de redresser l'économie réunionnaise et de la rendre plus résiliente.

→ La dernière Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui s'est déroulée le 02 décembre dernier a associé les communes afin d'élargir la concertation autour du Plan de relance Régional.

Cette déclinaison territorialisée du plan de relance est retranscrite dans notre BP 2021 conformément aux orientations budgétaires 2021 débattues le 25 novembre dernier en assemblée plénière.



**UNE ENVELOPPE  
D'UN MONTANT  
DE 786 M€  
POUR LA RÉUNION  
2021-2023 SPÉCIFIQUE  
RELANCE SE DÉCLINE  
AUTOUR DE :**

**MESURES TERRITORIALISÉES  
DE FRANCE RELANCE :**

**250 M€**

**REACT UE FEDER**

**325 M€**

**REACT UE FSE**

**144 M€**

**FEADER 2021-2022**

**67 M€**

**FONDS PROPRES  
DES COLLECTIVITÉS,  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
ET AGENCES DE L'ÉTAT**

**APPELS À PROJETS  
NATIONAUX  
DE FRANCE RELANCE**

**LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI LOCAL  
ET LE SOUTIEN CIBLÉ AUX ENTREPRISES  
UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONCERTÉ  
DOTÉ DE 786 MILLIONS D'EUROS**

**UN 1<sup>ER</sup> PLAN DE SOUTIEN  
D'URGENCE À HAUTEUR  
DE 120 M€ (2020)**

Dès le début 2020, pour répondre à l'urgence, des mesures fortes ont été mises en place par la collectivité régionale avec un plan de soutien de 120 M€ mobilisés afin de limiter les effets néfastes de la crise.

**110 M€**  
ENGAGÉS  
EN FAVEUR DE  
L'ÉCONOMIE  
RÉUNIONNAISE

PRÈS DE  
**78 M€**  
ENGAGÉS  
EN FAVEUR DES  
ENTREPRISES  
LOCALES



OUTILS	MONTANT ENGAGÉ	AU 24 NOV 2020
FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE (FSN)	6 M€	372 DOSSIERS ÉLIGIBLES 80 DOSSIERS PAYÉS
FONDS DE SOLIDARITÉ RÉGIONALE (FSR) (ÉLARGI AUX SECTEURS DE LA PÊCHE, DE L'AQUACULTURE ET DU TOURISME)	25 M€ (MOBILISATION FEDER)	10 015 DOSSIERS ÉLIGIBLES 9 646 DOSSIERS PAYÉS
CHÈQUE NUMÉRIQUE RENFORCÉ	PRÈS DE 2 M€	681 DOSSIERS ÉLIGIBLES 227 DOSSIERS PAYÉS
FONDS DE GARANTIE RÉGIONALE (FGR)	3 M€ (PARTENARIAT BPI)	
FONDS DE REBOND (FR)	7,5 M€ (PARTENARIAT BPI) AVEC EFFET LEVIER DE 2,6 CE QUI REPRÉSENTE 19,5 M€	209 DOSSIERS ÉLIGIBLES 173 DOSSIERS PAYÉS
COMMANDE PUBLIQUE - PLAN D'AIDE AUX COMMUNES - RÉSEAUX ET ESPACES VERTS	22,3 M€ - 20 M€ - 2,3 M€	
SOUTIEN À LA PRESSE QUOTIDIENNE ET NUMÉRIQUE	2 M€ DONT 1,5 M€ POUR LA PRESSE QUOTIDIENNE ET 0,5 M€ POUR LA PRESSE NUMÉRIQUE	
AÉRIEN	10 M€ POUR LA SEMATRA (À AIR AUSTRAL) EN SUBSTITUTION DU PRÊT D'ACTIONNAIRE VALIDÉ EN CPERMA DU 07/05	

**LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI LOCAL  
ET LE SOUTIEN CIBLÉ AUX ENTREPRISES  
UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONCERTÉ  
DOTÉ DE 786 MILLIONS D'EUROS**

**27 M€**  
POUR LE  
SECTEUR  
DU TOURISME



**CHÈQUE  
TOURISME  
« MON ÎLE 974 »**

et redécouvrez Nos  
professionnels du t

OUTILS	MONTANT ENGAGÉ	AU 12 NOV 2020
<b>RELANCE DU TOURISME</b>	<b>27 M€</b>	
→ PROFESSIONNELS DU TOURISME	<b>10 M€</b>	<b>82 DOSSIERS ÉLIGIBLES ET PAYÉS</b>
→ CHÈQUES « MON ÎLE 974 »	<b>17 M€</b>	<b>807 480 CHÈQUES</b> d'une valeur faciale de 20 € déployés (48 509 chèques présentés correspondant à 53 832 chéquiers de 300 €/bénéficiaire)

**5,2 M€**  
POUR LE SECTEUR  
CULTUREL



OUTILS	MONTANT ENGAGÉ
<b>PLAN DE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS</b>	<b>5,2 M€</b>



## CULTURE

Les artistes, les entreprises de la culture et de l'événementiel figurent parmi les plus durement touchées par la crise sanitaire (confinement, fermeture...).

Parmi les mesures :

- Le maintien en 2021 des subventions culturelles aux associations et artistes au même niveau qu'en 2020, une augmentation du budget en fonctionnement et en investissement pour accompagner la relance des activités artistiques et culturelles
- La création d'un fonds d'urgence régional de 1,5 million d'euros pour les entreprises de l'événementiel
- L'activation du Plan de relance REACT-UE avec 3 priorités :
  - Le soutien à l'emploi culturel ;
  - Le soutien à la création et au développement des plateformes numériques artistiques et culturelles ;
  - La mise en œuvre d'un programme d'innovation culturelle.
- Le maintien du soutien aux salles et lieux de diffusion au même montant que l'année 2020
- La poursuite des évènements portés par la Région pour relancer l'activité
- Le développement du programme Guétali pour permettre une large diffusion de spectacles dans toute l'île
- Le soutien à la programmation des salles et lieux de diffusion durant les vacances de Janvier/Février 2021

**NOU TOUT ANSAMB  
NOU FÉ VIVRE LA CULTURE  
LOCAL LÉ VITAL**

## LA SAUVEGARDE DE L'EMPLOI LOCAL ET LE SOUTIEN CIBLÉ AUX ENTREPRISES UN PLAN DE RELANCE RÉGIONAL CONCERTÉ DOTÉ DE 786 MILLIONS D'EUROS

# 10 M€

ENGAGÉS  
EN FAVEUR  
DES MESURES  
SANITAIRES  
ET SOLIDAIRES

### Des mesures pour répondre à l'urgence (rappel)

→ **MESURES SANITAIRES** : Des aides ont été mises en place en matière de santé pour permettre l'acquisition de masques et de commande de matériel médical ;

→ **MESURES SOLIDAIRES** en faveur des Réunionnais et des jeunes :

> **Aide alimentaire** : en faveur d'une trentaine d'associations œuvrant dans le secteur alimentaire pour venir en aide aux plus démunis.

> **Assouplissement du dispositif de continuité territoriale** avec prolongation de la durée d'utilisation des bons et du délai de dépôt des dossiers de remboursement.

> **Aide spéciale COVID pour les lycéens** : 4,7 M€ engagés, soit un versement de 120 €/lycéen pour la rentrée 2020-2021.

> **Maintien du versement de l'allocation de mobilité spécifique** pour les étudiants dont la formation a été interrompue pendant la période de confinement.

Pour répondre à l'évolution de la crise sanitaire, la collectivité a renforcé le Plan de Relance Régional pour accompagner les acteurs économiques, culturels, les filières de l'évènementiel, les associations, les consommateurs et producteurs locaux et ainsi soutenir au maximum l'activité et l'emploi.

**Plus de 106 M€ d'aides ont déjà été octroyées à plus de 185 000 bénéficiaires :**

→ plus de 85 M€ pour près de 182 000 bénéficiaires (CP du 3 mars au 1er décembre 2020) ;

→ près de 21 M€ pour plus de 3 500 bénéficiaires

→ engagement d'**une enveloppe complémentaire de 11,5 M€** spécial COVID du PRR des communes en complément des 11,5 M€ et élargissement des critères. Ainsi, 101 projet sont proposés dont 85 au titre de la programmation initiale et 16 au titre de la programmation complémentaire ;

→ **la création d'un fonds d'urgence pour le secteur de l'évènementiel** fortement impacté par la crise avec **une enveloppe de 1,5M€** ;

→ le soutien aux entreprises par la commande publique avec **la mise en place d'un budget d'exploitation complémentaire pour les routes à hauteur de 7 M€.**



# UN ACCORD REGIONAL AUTOUR DU PLAN DE RELANCE AVEC UN PARTENARIAT ETAT-RÉGION AU SERVICE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le plan de Relance national de 100 Md€ sur 2020-2022 (dont 40 Md€ de l'État, 40 Md€ de l'Europe et 20 Md€ de la Caisses des Dépôts) contribue à l'investissement local autour de trois principaux volets : l'écologie (30 Md€), la compétitivité (34 Md€) et la cohésion (36 Md€).

Ce plan devrait être déployé prochainement avec la mobilisation d'**une enveloppe de 250 M€ pour La Réunion.**

**Les éléments de ce plan ont été intégrés dans l'accord de méthode signé le 30 juillet dernier entre l'État et les régions avec la mobilisation d'une enveloppe de 600 M€. Cet accord a donné lieu à une convention de partenariat le 28 septembre 2020.**

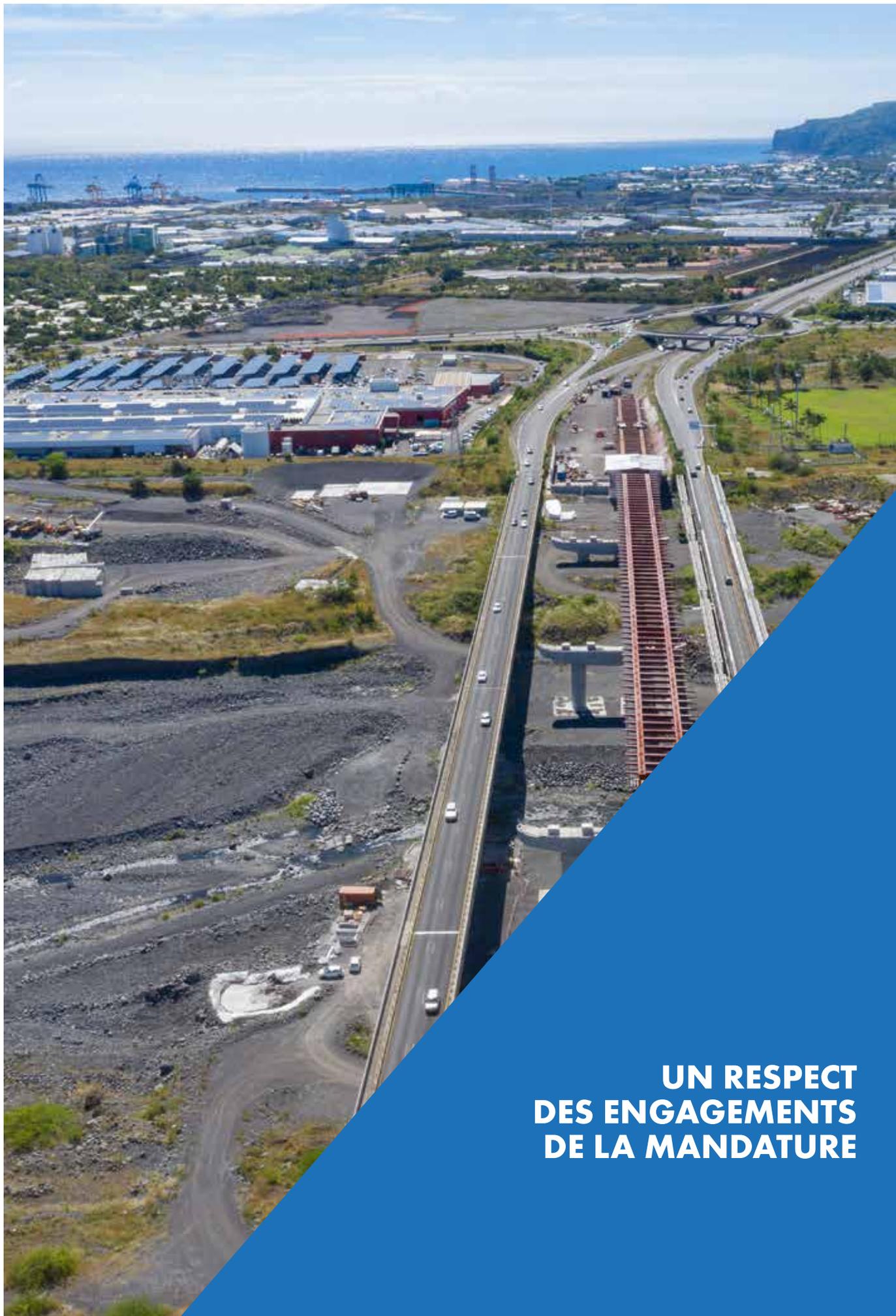
Dans le contexte actuel, l'État et les Régions ont convenu de la nécessité de porter ensemble une action de relance et de l'inscrire dans le cadre d'un partenariat renouvelé dans le cadre des CPER (6 ans) et dans une adaptation des actuels Contrats de Convergence et de Transformation (CCT) dont le terme est fixé à 2022.

Dans le cadre de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) présidée par Didier Robert, qui s'est tenue le 2 décembre dernier, un accord régional a été acté avec la présence de l'Etat, le Département, des EPCI, des Communes.



« Ainsi, l'enjeu majeur résidera dans notre capacité collective (Etat, collectivités locales, Région) à coordonner et articuler l'ensemble des nouveaux instruments financiers européens dont les mesures du plan de relance national et les dispositifs régionaux afin d'en faire pleinement bénéficier tout le territoire. »

**Didier ROBERT,**  
**Président de la Région Réunion**



**UN RESPECT  
DES ENGAGEMENTS  
DE LA MANDATURE**



# UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS DE LA MANDATURE

## L'ACTION RÉGIONALE 2021 CONSACRÉE ESSENTIELLEMENT À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE

L'année 2021 sera largement consacrée à la relance économique. Il s'agira essentiellement de :

→ poursuivre les actions de relance de l'économie par **le maintien d'un haut niveau d'investissement à travers la commande publique** pour accompagner tous les secteurs et de conforter l'activité des PME-TPE ;

→ **soutenir les collectivités** : communes et EPCI par la mobilisation des dispositifs tels que le PRR renforcé et l'utilisation des fonds européens (REACT-UE).

→ **soutenir les entreprises des secteurs d'activité fortement impactés par la crise sanitaire : le tourisme, l'évènementiel, la culture et la formation.**

→ accompagner les investissements pour la santé (CHU...)

**Dans le contexte actuel de baisse de l'emploi salarié (- 4 500) et d'activité (-28 % pendant le confinement), il est primordial d'être auprès des Réunionnais et de continuer à contribuer autant que possible au maintien du pouvoir d'achat et à la préservation de l'emploi.**



EN M€	BP 2021	RAPPEL BP 2020	EVOLUTION
<b>PILIER 1</b>	<b>153</b>	<b>133</b>	<b>+ 20 M€</b>
<b>PILIER 2</b>	<b>268</b>	<b>239</b>	<b>+ 29 M€</b>
<b>PILIER 3</b>	<b>80</b>	<b>50</b>	<b>+ 30 M€</b>
<b>PILIER 4</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>+ 9 M€</b>
<b>PILIER 5</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>+ 4 M€</b>
<b>PILIER 6</b>	<b>40</b>	<b>71</b>	<b>31 M€ *</b>
<b>PILIER 7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>589</b>	<b>528</b>	<b>+ 61 M€</b>

\* baisse des crédits de la continuité territoriale.

## UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS DE LA MANDATURE

### PILIER 1 POUR LES JEUNES RÉUNIONNAIS BP 2021 : 153 M€

#### ✓ Formation professionnelle et apprentissage

En 2021, l'action de la Région :

→ **Renforcer son investissement dans la formation et le développement des compétences** pour répondre aux besoins de compétences du marché du travail. Les dispositifs en faveur des publics fragiles, notamment les jeunes en difficulté, seront également reconduits. Parmi ces actions : les formations du PACTE, les ateliers d'apprentissage en autonomie, les actions de formation en milieu carcéral, l'accompagnement du RSMA, l'École de la Deuxième Chance (E2C) .

→ **Moderniser l'appareil de formation** en favorisant le développement de la **digitalisation** des actions de formation.

→ **Poursuivre la rémunération et les bourses** des stagiaires de la formation.

→ **Redéfinir le champ d'intervention de la collectivité en matière d'apprentissage.**

→ **Poursuivre** la maintenance et la **réhabilitation** des centres de formation.

#### ✓ Éducation

→ Offrir aux jeunes Réunionnais et aux équipes éducatives les meilleures conditions de travail : 25 M€ de dotations financières aux lycées et la **poursuite du grand Plan de réhabilitation des lycées** qui présente à ce jour **un taux d'avancement de 70%**. 12 chantiers de réhabilitation seront ainsi suivis en 2021.

→ **Préserver le pouvoir d'achat des familles et des lycéens avec la reconduction de l'aide à la scolarité de 120€** (fonds propres) pour l'achat des manuels scolaires ou d'équipements liés à la filière et la **reconduction du POP** pour doter chaque lycéen de seconde d'un ordinateur portable équipé.

→ **Poursuivre l'appui aux opérateurs** qui œuvrent dans l'information sur les métiers dans le cadre de sa nouvelle compétence « information sur les métiers et orientation » et développer les actions visant à mettre en lu-

mière les différents métiers en besoin de recrutement et accompagner les jeunes.

→ **Poursuivre l'augmentation des produits locaux au sein des restaurants scolaires.** La Région maintiendra également le **gel des tarifs de la restauration scolaire** en prenant à sa charge une partie du coût des repas et ainsi contribuer à préserver le pouvoir d'achat des familles.

→ **Poursuivre les aides aux étudiants.**

→ **Développer la carte de formations initiales** et ouvrir des places supplémentaires : **100 places supplémentaires en 2021** du niveau CAP au BTS.





## UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS DE LA MANDATURE

### PILIER 2 POUR LES GRANDS CHANTIERS ET LA COMMANDE PUBLIQUE BP 2021 : 268 M€

En 2021, l'action de la Région :

→ Continuer à **aménager et développer le territoire** à travers des projets structurants afin de soutenir l'activité et l'emploi à travers :

→ La **réhabilitation et la construction de logements**

→ Le confortement, la **sécurisation**, le développement et la **modernisation du réseau routier régional**, avec un effort porté sur les routes à visée touristique

→ La **poursuite des chantiers engagés** qui doivent être menés à terme : **NRL, Déviation de Saint-Joseph, NPRSD, Cilaos...**

→ Le **soutien** des acteurs de la **commande publique**

→ Dans le secteur des transports, la priorité est donnée aux projets finançables par les fonds européens ou le plan de relance tels que le déploiement des mobilités durables et la modernisation des transports en commun avec : **le RRTG, RunRail, TSCP, Car Jaune, Voie Vélo Régionale...**

→ Réaliser **des équipements de proximité** dans les communes grâce au Plan d'aide aux communes : 200 M€ des 325M€ de REACT UE FEDER sont consacrés aux collectivités.

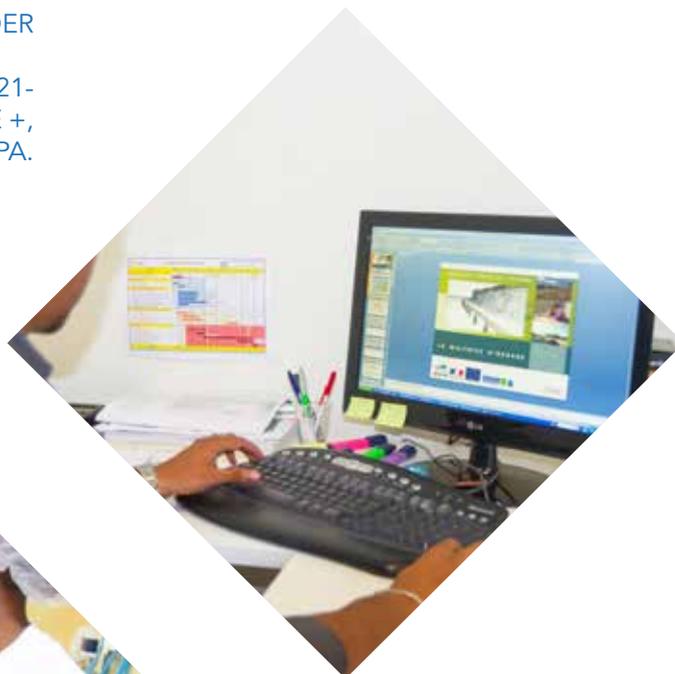


**UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE  
UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE  
RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS  
DE LA MANDATURE**

## **PILIER 3 POUR L'ÉCONOMIE ET LES ENTREPRISES BP 2021 : 80 M€**

En 2021, l'action de la Région :

- **Poursuite des actions de relance économique** post COVID-19, notamment pour les secteurs particulièrement touchés.
- Déployer le nouvel axe REACT EU dans le PO FEDER 2014-2020.
- Mettre en œuvre la nouvelle programmation 2021-2027 en tant d'autorité de gestion pour le FEDER-FSE +, INTERREG et maintenant en tant qu'OI pour le FEAMPA.





**UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE  
UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE  
RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS  
DE LA MANDATURE**

**PILIER 4  
POUR L'AMÉNAGEMENT,  
LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE,  
L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE ET  
LA BIODIVERSITÉ  
BP 2021 : 25 M€**

En 2021, l'action de la Région :  
L'amplification de l'action de la Collectivité en matière de transition vers une économie verte et décarbonée par la combinaison des outils financiers (REACT UE, fonds propres, ADEME...).

**Thématiques faisant partie des priorités de la relance :**

→ Une enveloppe de **11 millions d'euros pour accélérer la transition énergétique vers un mix électrique 100 % énergies renouvelables et améliorer le quotidien des Réunionnais** : poursuite des opérations d'eau chaude solaire, photovoltaïque, rénovation thermique et énergétique des logements, de l'éclairage public, amélioration des rendements des réseaux d'eau potable...

→ **Près d'1 million d'euros pour l'économie circulaire et du scénario « zéro déchet »**. La Région soutient l'économie circulaire, un modèle d'économie positive qui permet de passer d'une économie linéaire à une économie plus vertueuse tout en générant de l'emploi : accompagnement des structures et des acteurs du territoire, ressourceries, recycleries, ateliers de réparations.

→ **Plus de 2 millions d'euros pour préserver la biodiversité de La Réunion**, hotspot mondial et soutenir l'action écocitoyenne régionale, nationale et internationale

→ **Une enveloppe de 5 millions d'euros pour la recherche, la prévention des risques naturels, l'eau.**

→ **Plus de 5 million d'euros pour l'aménagement du territoire et la dynamisation des Hauts.**



## UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS DE LA MANDATURE

### PILIER 5 POUR LA CULTURE ET LE SPORT BP 2021 : 22 M€

En 2021, l'action de la Région :

#### ✓ CULTURE

- Poursuivre le dispositif « **Pass Culture Lycéens et apprentis** ».
- Poursuivre le dispositif **d'aides aux entreprises culturelles avec une enveloppe de 546 000€**.
- **Accompagner les associations et les artistes** en maintenant en 2021 le niveau de financement en faveur du secteur culturel, à hauteur de 4 M€.

#### ✓ SPORT

- Maintien des dispositifs d'aides mobilisés en faveur du mouvement sportif local, comités des ligues.
- Soutien à la pratique sportive de haut-niveau en partenariat avec le CREPS de La Réunion pour le développement des actions de l'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien.
- Effort d'accompagnement supplémentaire pour les petits équipements sportifs des communes.



## UN RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA MANDATURE UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS DE LA MANDATURE

### PILIER 6 POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DES RÉUNIONNAIS BP 2021 : 40 M€

En 2021, l'action de la Région :

- La mise en œuvre du **plan 3I : Illettrisme – Innumérisme – Illectronisme.**
- La **consolidation de l'ancrage territorial et partenarial des Cases à lire** et poursuite de l'accompagnement vers la professionnalisation des équipes d'animateurs.
- La **poursuite de l'accompagnement des plus fragiles** vers l'autonomie à travers l'apprentissage des savoirs de base.
- La **poursuite du soutien à la mobilité éducative et professionnelle** afin d'accompagner les jeunes Réunionnais vers l'emploi et l'ouverture sur le monde. La Région poursuivra en 2021 les dispositifs «Étudier et vivre au Québec», le partenariat avec VATEL Maurice ou encore les aides aux stages en mobilité.
- La **poursuite du dispositif de continuité territoriale.**
- La **poursuite du soutien aux associations habilitées à délivrer des colis alimentaires**, aux associations œuvrant dans la santé.
- Le **maintien du niveau des PEC** (Parcours Emploi Compétence) Emplois Verts (1 100).
- Le **soutien aux actions menées par les partenaires associatifs** en matière de sensibilisation des jeunes et de communication grand public ainsi que de meilleure connaissance des femmes et hommes victimes de violences.





**UN RESPECT DES ENGAGEMENTS  
UNE TRADUCTION DU PLAN DE RELANCE  
RÉGIONAL AU SEIN DES 7 PILIERS  
DE LA MANDATURE**

**PILIER 7  
POUR  
LA COOPÉRATION  
BP 2021 : 1,1 M€**

En 2021, l'action de la Région :

→ **Poursuivre le programme INTERREG** particulièrement sur les axes les plus sollicités pour la relance post crise.

→ **Poursuivre la politique de coopération régionale bilatérale** dans un contexte de résilience mais aussi de construction et de **solidarité**.

→ Renforcer l'accompagnement des l'offre réunionnaise exportable.



## SYNTHÈSE DES AIDES OCTROYÉES POUR FAIRE FACE A LA CRISE SANITAIRE

- Synthèse des aides octroyées en Commission permanente et par décision du Président dans le cadre des délégations consenties durant la période de l'état d'urgence sanitaire :

THÉMATIQUE	MONTANT ENGAGÉ	NBRE DE BÉNÉFICIAIRES
<b>PILIER 1</b>	<b>10 271 733 €</b>	<b>40 135</b>
Éducation	4 912 510 €	40 046
Formation et apprentissage	5 359 223 €	89
<b>PILIER 2</b>	<b>7 000 000 €</b>	
<b>PILIER 3</b>	<b>81 906 768 €</b>	<b>143 761</b>
Aides économiques	16 224 676 €	557
Aides économiques (décision Président)	17 527 076 €	3 169
Tourisme	35 211 832 €	140 018
Aérien	10 600 000 €	2
Audiovisuel / Numérique	2 256 000 €	13
Recherche et développement	87 184 €	2
<b>PILIER 4</b>	<b>205 320 €</b>	<b>4</b>
<b>PILIER 5</b>	<b>3 728 972 €</b>	<b>340</b>
Sport	50 000 €	1
Sport (décision président)	1 820 700 €	114
Culture	334 853 €	29
Culture (décision président)	1 523 419 €	196
<b>PILIER 6</b>	<b>2 863 103 €</b>	<b>903</b>
Égalité des chances	415 000 €	6
Égalité des chances (décision président)	390 497 €	30
Mobilité	2 057 605,95 €	867
<b>PILIER 7</b>	<b>15 000 €</b>	<b>1</b>
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>750 000 €</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>106 740 896 €</b>	<b>185 146</b>

→ Au total, + de 106 M€ d'aides ont déjà été octroyées en direction de plus 185 000 bénéficiaires.

Une fois encore, l'objectif consiste à soutenir les secteurs les plus touchés par la crise.